

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2013
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 6 Mai 2026

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2025/2026 - Stage Sélection Départemental 2 - Masculins nés en 2013

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au stage des jeunes masculins nés en 2013, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 17 MAI 2026, à MONTVILLE

Gymnase Jean Loup Chrétien, Rue Roger Lebarbier

Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : PLANNING PREVISIONNEL DES STAGES/REGROUPEMENTS**

Stage 3 : Possiblement 1 journée sur le weekend du 20/21 Juin 2026 - Modalités et lieu à déterminer

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2013**

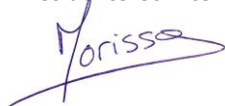
Référent : Nicolas CLAUDEL ☎ 06 09 15 53 99 📧 claudelnicolas@neuf.fr

Intervenant(s) : Timéo CHERON

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès de votre référent de secteur ci-dessus.

Sportivement,

Cathy MORISSE
Présidente Comité 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- N. DELESTRE - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2013

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 1 - Dimanche 17 Mai 2026, 9h45 à 12h00, à MONTVILLE

Référent : Nicolas CLAUDEL ☎ 06 09 15 53 99 ✉ claudel.nicolas@neuf.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ANNAERT	BASILE	GOURNAY	15/12/2013	149	GAUCHER	AIL
BARBOSA	TIMOTHE	FECAMP	25/03/2013	159	DROITIER	DC
BAUDEL	TOM	ST VALERY	08/04/2013	161	DROITIER	AR
DELESTRE	ENZO	DEVILLE MAROMME	10/05/2013	167	GAUCHER	AIL
DENIAU	LOUIS	BRAY	04/07/2013	148	GAUCHER	AIL
DUFOUR	ARTHUR	EU	07/06/2013	157	DROITIER	DC
DUVAL	ELRIK	FORGES	08/06/2013	151	DROITIER	AIL
DUVILLE	MATHIS	BIHOREL	18/05/2013	172	DROITIER	GB
GROMEZ	ANTOINE	BIHOREL	04/07/2013	165	DROITIER	AIL
HERMANN	PAUL	BIHOREL	12/02/2013	174	DROITIER	AR
IGUEDERZEN	CAMIL	BIHOREL	13/04/2013	171	DROITIER	AR
INMAN	LONIS	MONTVILLE	20/08/2013	158	DROITIER	AIL
LAFOREST	THEO	BIHOREL	04/04/2013	171	DROITIER	AR/DC
LE DUC	HELIAS	MONTVILLIERS	16/05/2013	174	DROITIER	AR/PIV
LEFEVRE BOUDANT	GABRIEL	DIEPPE	14/12/2013	162	GAUCHER	GB
LEROY	ERWAN	DOUDEVILLE	08/01/2013	175	DROITIER	AR/PIV
LEVEQUE - BEN ALI	THEO	GONFREVILLE	17/02/2013	173	DROITIER	AR
LOPITAUX	JOSEPH	OCTEVILLE	09/10/2013	166	GAUCHER	AIL/AR
LUCAS	ARTHUR	MONTVILLE	06/02/2013	174	DROITIER	AR
MANDET MIARD	ENael	EU	03/03/2013	173	DROITIER	AR/PIV
MONNET	LOUIS	GONFREVILLE	25/05/2013	172	DROITIER	AR/PIV
SCALABRINI	ELYAS	BIHOREL	09/08/2013	157	DROITIER	DC
SIMEON	WILLIAM	BIHOREL	24/05/2013	170	GAUCHER	AR
TAINE	BENJAMIN	DIEPPE	28/01/2013	162	DROITIER	AIL
VERDIER	MAXIMILIEN	BIHOREL	15/02/2013	168	DROITIER	GB

Merci de confirmer votre participation (ou non) auprès de votre référent de la Sélection.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.